



Activités du Service d'actualités numériques

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le « Quiz sur les équipements d'entretien des espaces verts 2021 » (ci-après dénommé « Activité ») fait partie du Service d'actualités numériques de John Deere et est organisé par John Deere Walldorf GmbH & Co.KG, Altrottstraße 31, 69190 Walldorf, Allemagne (ci-après dénommé « John Deere »).

Objectif de la campagne

L'objectif de cette Activité est de mettre en avant les équipements de tonte avec conducteur John Deere et de présenter leurs caractéristiques à l'ensemble des participants. Les participants au quiz auront la possibilité de remporter un tracteur de jardin, modèle X127 (Royaume-Uni/France) ou X167R (Allemagne/Pologne). Durée de la campagne

L'Activité débutera le 1^{er} mars 2021 et se terminera le 31 mai 2021. Les visiteurs pourront participer au quiz pendant toute cette période. Pays participants : Allemagne, Royaume-Uni, France et Pologne. À la fin de chaque quiz et après examen des réponses, 1 gagnant par pays participant, parmi tous les participants ayant fourni des réponses correctes, sera sélectionné et se verra remettre le prix principal.

Si aucun participant n'a répondu correctement à l'ensemble des questions du quiz, les gagnants seront choisis parmi ceux ayant fourni 2 réponses correctes. Les gagnants seront sélectionnés par un jury désigné par John Deere. Les vainqueurs de l'Activité seront annoncés au plus tard trois (3) semaines après la fin du quiz sur les équipements d'entretien des espaces verts. Si le gagnant ne contacte pas John Deere via l'adresse eMarketingR2@JohnDeere.com dans les 7 jours suivant sa notification, il ne pourra plus prétendre au prix et un autre gagnant sera tiré au sort. En cas d'impossibilité de notification, John Deere n'est pas tenu d'effectuer une enquête approfondie.

John Deere se réserve le droit de suspendre ou arrêter l'Activité John Deere pour un motif valable, notamment si le bon déroulement de l'Activité ne peut plus être garanti pour des raisons techniques ou juridiques. Celles-ci peuvent inclure des problèmes techniques (erreurs matérielles et/ou logicielles, virus dans le système informatique, manipulation, etc.), des modifications des conditions générales ou d'autres décisions. Les participants ne peuvent prétendre à aucune réclamation dans le cas d'annulation anticipée fondée sur les motifs susmentionnés. Outre ce qui précède, John Deere informe, par la présente, les participants que la disponibilité et le fonctionnement de l'Activité ne peuvent pas être garantis.

Participation

Pour participer à l'Activité, les participants doivent répondre à 3 questions au sujet de l'équipement de tonte avec conducteur John Deere modèle X127 (Royaume-Uni/France) ou X167R (Allemagne/Pologne). Il n'existe qu'une seule réponse correcte par question. Les participants doivent sélectionner la réponse qui leur semble exacte. Après avoir envoyé

leurs réponses, les participants doivent confirmer leur adresse e-mail en cliquant sur le lien prévu à cet effet reçu par e-mail.

Si les participants omettent de confirmer leur adresse e-mail, leur participation ne sera pas prise en compte, ce qui signifie que leurs données ne seront pas enregistrées et qu'ils n'auront donc aucune chance de remporter le prix. Il est de la responsabilité des participants de s'assurer de l'exactitude des coordonnées qu'ils fournissent. Celles-ci doivent être saisies de manière claire et complète lors de la procédure d'inscription. Les participants doivent fournir à John Deere les données requises (prénom, nom, adresse e-mail) et accepter les présentes conditions générales.

La participation à l'Activité est totalement volontaire. La participation est gratuite. Cependant, les éventuels coûts de télécommunication facturés par l'opérateur Internet ou de téléphonie mobile du participant sont à la charge de ce dernier.

Nous tenons à préciser que la participation à l'Activité n'implique aucune obligation d'achat de biens ou de services.

Lots à gagner

Lots principaux :

- Un tracteur de jardin, par pays participant, modèle X127 (pour le Royaume-Uni et la France) ou X167R (pour l'Allemagne et la Pologne)

Les gagnants seront notifiés par e-mail par John Deere ou par leur concessionnaire local. Les noms et prénoms des gagnants, ainsi que leurs pays de résidence respectifs, seront annoncés sur le site Web et les réseaux sociaux de John Deere au plus tard trois (3) semaines après la fin du Quiz sur les équipements d'entretien des espaces verts. Le concessionnaire local sera chargé d'organiser la livraison de la machine.

Il est de la responsabilité des participants de s'assurer de l'exactitude des coordonnées qu'ils fournissent. Celles-ci doivent être saisies de manière correcte et complète lors de la procédure d'inscription.

Éligibilité et exclusions

Toute personne physique âgée d'au moins 14 ans peut participer à l'Activité, sauf si sa participation est expressément exclue. Les personnes âgées de moins de 14 ans ne pourront recevoir aucun prix. Si le participant est âgé de moins de 18 ans (21 ans pour le Royaume-Uni) ou si, pour quelque motif que ce soit, il n'est pas compétent ou seulement partiellement, une autorisation des parents (ou des représentants légaux) est nécessaire pour qu'il puisse participer à l'Activité. Une seule participation à l'Activité est autorisée par personne. La participation via des procédures tierces automatisées de participation en masse n'est pas autorisée.

Les employés de Deere & Company, y compris toutes les sociétés affiliées et filiales au sens des sections 15 et suivantes de l'AktG (loi allemande sur les sociétés anonymes) et les membres directs de leur famille, les employés de l'agence et toutes les personnes impliquées dans la conception et l'exécution de l'Activité sont exclus de la participation.

John Deere peut refuser la participation à des individus spécifiques pour un motif fondé, par exemple en cas de violation ou de non-respect des présentes conditions générales, de manipulation ou tentative de manipulation, etc., et se réserve le droit d'entreprendre une action en justice, le cas échéant. Si

l'exclusion est dûment justifiée, John Deere pourra également refuser l'attribution d'une récompense/d'un prix ou en demander la restitution ultérieurement. En cas d'exclusion reposant sur des motifs fondés, les participants exclus ne pourront en aucun cas se retourner contre John Deere.

Responsabilité

La responsabilité de John Deere, de ses représentants légaux, de ses employés et du personnel d'exécution en relation avec l'Activité ou en découlant, quel que soit le cadre légal, est limitée à la négligence intentionnelle ou grave.

La limitation de responsabilité ci-dessus s'applique en particulier aux dommages causés par des erreurs, des retards ou des interruptions de la transmission, en particulier l'accessibilité du site de l'Activité, dans les cas de dysfonctionnements de l'équipement technique et du serveur, de contenu incorrect, de perte ou de suppression de données, ou de présence de virus. La limitation de la responsabilité susmentionnée ne s'applique pas aux dommages résultant d'atteintes à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, ou de la violation d'obligations contractuelles essentielles (devoirs fondamentaux).

Les obligations contractuelles essentielles sont celles que le contrat doit accorder au participant selon sa signification ou son objectif, ou celles dont la satisfaction rend l'exécution correcte du contrat possible et sur l'observation desquelles le participant peut régulièrement s'appuyer. En cas de manquement mineur par négligence à des obligations contractuelles essentielles, John Deere sera uniquement responsable des dommages qui étaient prévisibles au moment de la conclusion du contrat et typiques pour ce type de contrat, à moins que les réclamations pour dommages ne soient basées sur une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.

Protection des données

La responsabilité du traitement des données incombe à John Deere Walldorf GmbH & Co. KG.

Lors de la participation à l'Activité, des données personnelles des participants (par exemple, les coordonnées du gagnant) sont collectées, traitées et utilisées dans le cadre de l'Activité. Ces données sont collectées, traitées et utilisées exclusivement dans le but de procéder à l'Activité et par conséquent, également pour l'exécution du contrat par John Deere.

Concernant les croquis/photos chargés dans le cadre de la participation à l'Activité dans lesquels le participant ou d'autres personnes sont reconnaissables, le participant garantit qu'il a obtenu le consentement préalable de tout tiers détenant les droits. John Deere traitera ces données personnelles uniquement dans le but de procéder à l'Activité et de l'exécuter. Le traitement des données sert donc à l'exécution du contrat.

Si le participant est âgé de moins de 16 ans, ses parents (ou autres représentants légaux) doivent consentir au traitement des données personnelles.

Le participant accepte que, dans le cas où il gagne, son nom et le pays dans lequel il réside seront publiés sur le site Web et les réseaux sociaux de John Deere dans le cadre de l'Activité.

Les données fournies par le participant seront effacées immédiatement après la fin de l'Activité, sauf si le participant a donné son consentement pour un traitement ultérieur, ou en cas d'obligation légale de conserver les données. Dans le second cas, les données ne seront pas accessibles à des fins d'autres traitements. Les données seront communiquées à des tiers uniquement si cela est nécessaire pour l'exécution de l'Activité (par exemple, pour envoyer le prix) sauf si le participant a donné son consentement à un traitement ultérieur.

Cette Activité faisant partie du Service d'actualités numériques, le participant atteste de son consentement distinct au traitement de ses données personnelles dans le but de fournir le Service d'actualités numériques. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles afin d'exécuter cette Activité, ainsi que sur le traitement des données personnelles pour fournir le Service d'actualités numériques, veuillez consulter : https://www.deere.com/assets/pdfs/region-2/legal/marketing-consent/marketing-consent_en_gb2019.pdf

Divers

Si l'une des dispositions susmentionnées des présentes conditions générales de participation n'est pas valide ou présente une lacune, les autres restent en vigueur. Les dispositions non valides ou incomplètes seront conservées avec un contenu valide reflétant aussi fidèlement que possible le sens du contenu non valide.

Aucun recours auprès de tribunaux n'est permis.

L'Activité ainsi que les conditions générales de participation sont régies par le droit allemand.